

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 décembre 2017 à 20 h 30

Nombre de membres

- Affiliés au C.M. : 19
- En exercice : 19
- Nombre de présents : 14
 - Nombre de votants : 18
 - Pour : 18
 - Contre : 0
 - Abstention : 0

Date de la convocation
28 novembre 2017

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc TOUREL, Maire.

Présents : TOUREL Jean-Luc, THERAUBE Chantal, MOZZATTI Albert, AREVALO Mireille ROBERT Jean-Paul, CARRIER Martine, BISCAREL Nicole, FAYOLLE Raymond, GROS Franck, MORSELLI Daniel, MARCHAL Yannick, POUGET-TIRION Dominique, BOISSIN Éric, LEVECQUE Jean-Luc

Absent : OBRY Xavier

Procurations : DE BESSA MARTINS Rémy donne pouvoir à THERAUBE Chantal, QUERE Brigitte donne pouvoir à POUGET-TIRION Dominique, GERMAIN Marjorie donne pouvoir à CARRIER Martine, CORRAO Aurélie donne pouvoir à BISCAREL Nicole,

Elue Secrétaire : THERAUBE Chantal

Date d'affichage :

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

Et publication ou
notification du

Objet : Tarif des salles communales, des emplacements du marché, de l'ancienne mairie – n° 2017120414 et 15

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de prévoir les tarifs des salles communales, des emplacements Sur le marché du dimanche matin et de l'ancienne mairie suite au départ du syndicat de rivière au 31 décembre 2017.

Le maire propose les nouveaux tarifs prévus à partir du 1^{er} janvier 2018 :

- Locaux de l'ancienne mairie : 520 € par mois (les charges sont stipulées par une convention)
- Salle d'animation : 170 € (pas de chauffage)
- Salle Polyvalente : 140 € + 20 € de chauffage l'hiver
- Table 4 personnes : 2 €
- Table 8 personnes : 3.50 €
- La chaise : 0.50 €
- Le banc : 1.00 €

réunion 20 €

Cautionnement pour

- Le parc : 100 €
- Salle polyvalente : 300 €
- Salle animation rurale : 500 €
- Table et chaise : 300 €

Marché du dimanche matin par tranche de 3 mètres

- 3.50 € les 3 mètres
- 2.50,€ droit au branchement électrique
- Abonnement au trimestre 35€ les 3 mètres